DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Chine | E-Visa Tourisme à distance (sans empreinte)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :** Il s'agit de la page du passeport avec la photo et la signature. Attention le passeport doit être **valide au moins 6 mois après la sortie** prévue de Chine. Attention les passeports d'urgence (verts) ne sont pas éligibles à ce visa. Attention pour entrer en Chine il conviendra de présenter un passeport de bonne qualité, présentant au moins 3 pages vierges dont 2 face à face. **Merci de fournir un scan de cette page en haute définition (pas de photo).** Attention si vous êtes né dans une ville en dehors de l'Union Européenne / Royaume-Uni / Suisse, les autorités chinoises refusent parfois de délivrer le visa par conséquent si tel est votre cas nous déconseillons cette solution.

☑ **1 scan-couleur de bonne qualité d'une photo d'identité sur FOND BLANC (par réponse à notre email de confirmation de commande) :** avec visage neutre, sans lunette, sans frange, et sans haut blanc. La photo doit être datée de moins de 6 mois (le Ministère compare avec la photo du passeport et la date d'émission du passeport). La photo peut être carrée ou rectangulaire, peu importe tant qu'il s'agit d'une photo d'identité. Attention il faut une photo relativement ressemblante à celle du passeport sinon le Ministère pourrait estimer que ce n'est pas la même personne et donc refuser le visa. **Merci de fournir un scan de cette photo en haute définition.**

☑ **1 Confirmation des billets d'avion A/R nominatifs :** pour la Chine continentale, mentionnant les villes, heures, numéros de vols, prénom et nom. Il est aussi possible de fournir des billets de train. (En cas de vol vers/depuis Hong-Kong, il faut également fournir en supplément un billet de transport nominatif Hong-Kong / Chine avec la date).

☑ **1 Confirmation de réservation d'hôtel(s) :** indiquant le(s) nom(s) et adresse(s) d'hôtel(s) ainsi que les dates de réservation, couvrant tout le séjour indiqué aux dates des billets d'avion, comportant obligatoirement les prénoms et noms des voyageurs. (Les attestations de réceptifs sont acceptées en mandarin ou en anglais, si elles comportent les données ci-dessus ainsi que les coordonnées du réceptif).

☑ ***Voyageurs de 60 ans et + uniquement :*** il est obligatoire de fournir en supplément les coordonnées françaises suivantes d'une personne à contacter en cas d'urgence : nom, prénom, adresse postale, téléphone, email. Ces éléments doivent tous nous être indiqués dans votre email d'envoi des documents.

☑ ***Rappel sur les conditions de ce e-visa Chine :***

> Le E-Visa touristique à distance (à partir de 2 personnes) s'obtient par notre agence agréee auprès d'un Ministère en Chine. Cette solution, disponible pour les ressortissants français, belge et suisse de moins de 80 ans, permet d'éviter de se déplacer dans un centre chinois pour une prise d'empreintes avant le départ.

> **À l'issue de votre commande, ce visa sera envoyé de Chine 13 jours avant votre voyage, il vous sera ensuite remis contre signature sous 3 à 5 jours par le transporteur DHL à l'adresse de votre choix en France métropolitaine, vous**

recevrez donc votre visa environ 10 à 8 jours avant votre entrée en Chine. Il n'est pas possible de l'obtenir plus tôt. Nous vous conseillons de **nous transmettre les documents entre 60 jours et 20 jours**avant votre voyage.

> Ce visa n'est pas possible pour une entrée en Chine entre le 4 et 17 février, le 11 et 23 mai et le 10 et 26 octobre, en raison de la fermeture du Ministère.

> **Cette solution est fiable, toutefois notre agence RapideVisa, en tant qu'intermédiaire, ne peut pas être tenue pour responsable d'un éventuel problème ou retard imprévu qui serait dû au Ministère chinois délivrant le visa ou au transporteur l'acheminant en France.**

> Alternative : demandez votre visa Chine avec prise d'empreintes.

> Le tarif inclut le DHL de livraison retour du visa.

> Attention : il faut au moins 2 personnes par demande de visa, et il faut que les personnes demandant ce visa réalisent le même voyage touristique (mêmes vols et hôtels).

> La livraison du visa ne peut PAS se faire aux DOM-TOM car il y a un risque de livraison trop tard.

> Les annulations avant l'entrée en Chine sont autorisées sans formalité supplémentaire (il suffit de dire que la personne est malade par exemple), même si le nombre de personnes sur ce visa passe à 1 personne, mais si la personne ayant annulé souhaite repartir en Chine il faudra qu'elle demande un nouveau visa.

> Une fois que toutes les personnes sont entrées en Chine, il faut que les mêmes personnes ressortent de Chine en même temps : si le nombre à l'entrée et à la sortie est différent, la sortie peut être bloquée, à moins de régulariser la situation auprès des autorités chinoises.

> Ce visa n'est PAS éligible pour ensuite se rendre au Tibet.

> Une fois le visa délivré, le voyage ne peut PAS être modifié ou reporté, car il est émis 13 jours avant l'entrée en Chine, pour entrer en Chine dans les 15 jours.

☑ ***Suppléments pour les mineurs (en scan-couleur ou photo ou copie) :***
- 1 lettre d'autorisation nominative de sortie du territoire pour le mineur, rédigée en anglais à l'ordinateur, signée par les 2 parents puis scannée.
- 1 scan du livret de famille aux pages concernées (parents et mineur concerné).
(Attention il faut au moins 1 parent accompagnant le mineur sur le même visa).